

créance due par un résident d'un pays d'Europe

Par **tarmine**, le **26/03/2009** à **09:36**

Il y a plus d'un an, j'ai présenté ma facture à un particulier habitant à Chypre, après avoir effectué une grande quantité de traductions assermentées de grec en français dans une affaire qui l'oppose à son ex-épouse en France.

Je n'ai pas été payée depuis.

Cette personne a agi de la même façon avec ses précédents avocats en France.

Que faire pour récupérer cette somme à moindres frais?

Puis-je m'adresser à l'ambassade de France à Chypre?

Merci de vos conseils

M. Constantinou